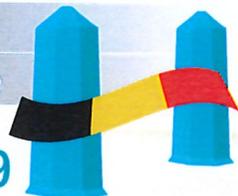




Bornes sans
frontière



Grenzsteine
ohne Grenze



1919 - 2019
100 ans Traité de Versailles
100 Jahre Versailler Vertrag

Randonnées historiques Historische Wanderungen

Commémoration du 100ème anniversaire du Traité de Versailles

Au lendemain de la première Guerre mondiale, l'Allemagne est déclarée vaincue. Le 28 juin 1919, le Traité de Versailles lui enlève de nombreux territoires. Parmi ceux-ci, les Cantons d'Eupen et de Malmedy (ce dernier englobant l'actuel Canton de St Vith), attribués à la Prusse au Congrès de Vienne en 1815, qui deviennent belges.

La frontière entre l'Allemagne et la Belgique est déplacée vers l'est, mais les anciennes bornes frontières B(elgique) - P(russe) restent en place. Elles marquent encore aujourd'hui la limite entre les communes de la Belgique initiale (1830) et celles des Cantons de l'Est.

En guise de commémoration, un parcours pédestre a été créé le long de ces bornes, entre la frontière avec le Grand-Duché de Luxembourg (au sud) et celle avec les Pays-Bas (au nord). Il sera inauguré cet été 2019, par étapes successives aux dates suivantes :

Les étapes :

1 Schmiede - Mont-le-Soie - 07.07.2019

2 Logbiermé - Wavreumont - 04.08.2019

3 Wavreumont - B. Michel - 08.09.2019

4 Baraque Michel - Eupen - 05.10.2019

5 Eupen - Baelen - 06.10.2019

6 Herbesthal - La Calamine - 03.11.2019



Bornes sans
frontière



Grenzsteine
ohne Grenze



1919 - 2019
100 ans Traité de Versailles
100 Jahre Versailler Vertrag

Randonnées historiques
Historische Wanderungen

De juillet à novembre, chaque 1er dimanche (+ un samedi en octobre) une promenade guidée (fr/all) vous emmènera le long de l'ancienne frontière, au fil des bornes B-P. Partant de la frontière grand-ducale à Schmiede, ces parcours successifs remontent vers le nord, jusqu'à l'ancien territoire de Moresnet-Neutre, devenu La Calamine, en passant par « Les Trois Bornes ». A chaque fois, il est possible :

- de faire tout le parcours (départ à 9 h 30 - arrivée vers 16 h 30, avec pause de 12 h 30 à 13 h 30) ; Emporter son casse-croûte ;

- de ne faire qu'une moitié, soit le matin (9 h 30 - 12 h 30), soit l'après-midi (13 h 30 - 16 h 30).

Pour 8 h 45, les participants se rassemblent à la fin du parcours, y laissent leur voiture et sont emmenés en bus (payant) au point de départ ; à 9 heures, escale à mi-parcours pour embarquer ceux qui ne marchent que le matin (et laissent leur voiture à mi-parcours), puis débarquement de tous les marcheurs au point de départ pour démarrer ensemble à 9 h 30.

A 13 h, les participants de l'après-midi laissent leur voiture aussi à la fin de la balade et prennent le bus qui les amène au point de départ de la 2ème partie du parcours pour démarrer à 13 h 30.

Réservation nécessaire - Inscriptions via www.eupenlives.be

Infos complémentaires sur les sites des partenaires,

sinon aux n° de téléphone +32 474 519993 ou +32 495 275315

07.07.2019 Schmiede- Mont-le -Soie

20 km ; matin : 8,5 km ;
pause à Commanster ;
après-midi : 11,5 km.

Peu de relief ou de difficultés techniques.

Cérémonie d'ouverture à Schmiede.

De là, le bus ramène les participants à Deiffelt, point de départ de la marche.

04.08.2019 Logbiermé - Wavreumont

17 km ; matin : 8,5 km ;
pause à Refat ;
après-midi : 8,5 km.

Vallonné, avec quelques passages boueux.

08.09.2019 Wavreumont - Baraque Michel

21,5 km ; matin : 12 km ; pause à la Croix du Rond- Chêne/route Mont-Hockai ;
après-midi : 9,5 km. Très vallonné et ascendant et quelques passages boueux.

A l'arrivée à la Baraque Michel : réception officielle - inauguration de la Borne B-P 154, réinstallée à son emplacement initial et accompagnée d'un panneau didactique.

05.10.2019 Baraque Michel - Eupen

20 km ; matin 12 km ;
pause près de Ternell ; après-midi : 8 km.
En descente, mais avec tronçons techniques et boueux.

Pour ceux qui font l'étape du lendemain, possibilité de bivouac en forêt ou logement en gîte d'étape (sur réservation).

06.10.2019 Eupen - Baelen

15,5 km ; matin : 7 km ;
pause à Membach ;
après-midi : 8,5 km.

Peu de relief ou de difficultés techniques.

03.11.2019 Herbesthal - La Calamine

24,5 km ; matin 11,5 km ;
pause à La Calamine/Tennis club ;
après-midi : 13 km.

1^{ère} moitié : peu de relief ou de difficultés techniques ;

2^{ème} moitié : forte montée, puis descente.

A l'arrivée : Fête et cérémonie de clôture ; remise de diplômes aux marcheurs réguliers.